

**Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER****Séance du 17 janvier 2025**

Nombre de Membres	
En exercice :	21
Présents au Conseil :	17
Ayant pris part au vote :	20
Ayant donné procuration :	3

Date de la convocation
13/01/2025

*L'an deux mille vingt-cinq et le dix-sept janvier à 20 heures.*

*Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.*

*Présents : Caroline Blain, Guillaume Bouhin, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, Frédéric Garreau, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Aline Louvrier, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai.*

*Procuration : Aline Carrière à Marie Destaing, Frédéric Dole à Guillaume Bouhin, Olivier Marlot à Norbert Pécot.*

*Absent : François Garcia.*

*Secrétaire de séance : Olivier Régnier.*

*Le Maire déclare la séance ouverte.*

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.*

**Délibération n° 2025-01-010****OBJET : Accord de vente de terrain au groupe SCHIEVER.**

Le maire indique qu'après quelques échanges avec le groupe Schiever, celui-ci a présenté une offre d'achat pour un terrain communal d'une superficie de 5 000 m<sup>2</sup>, la parcelle ZD82 située rue de Pontarlier.

Le maire précise que cette acquisition vise à concrétiser un projet de développement commercial, contribuant à la dynamisation économique de la commune et présente les modalités de vente :

- Prix de vente : fixé conformément à l'évaluation des Domaines soit 45€/m<sup>2</sup>
- Dans le cas où la construction n'aurait pas débuté dans un délai de deux ans à compter du jour de la signature ou de l'approbation du PLUi, le groupe Schiever devra rétrocéder le terrain à la commune au prix d'achat H.T.

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité :

- Valident la transaction de vente de la parcelle ZD 82 au groupe Schiever pour un prix de 45€ le mètre carré ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Envoyé en préfecture le 23/01/2025

Reçu en préfecture le 23/01/2025

Publié le

ID : 025-200068401-20250117-2025\_01\_010-DE



Le Maire,  
Marc SAULNIER.